



Le RDUE expliqué

Clarification concernant la conformité
avec le RDUE

Table des matières

Qu'est-ce que le RDUE?	3
Perspective de Friesens.....	4
Foire aux questions sur le RDUE	5
RDUE ou FSC	7
Quel est le rôle de chacun d'entre nous?	8
Conformité des fournisseurs avec le RDUE	9



Qu'est-ce que le RDUE?

Règlement sur la déforestation de l'Union européenne

Le Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE) est une nouvelle politique environnementale qui vise à garantir que les produits vendus dans l'Union européenne (UE), y compris les livres imprimés, n'ont pas contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts. Il faut donc s'assurer que le papier utilisé dans la production provient de forêts gérées de manière responsable et qu'il respecte des normes strictes de traçabilité. Le processus de conformité, qui exige des documents détaillés sur la provenance du papier, de la géolocalisation de la forêt au produit fini, doit être mis en place dans les grandes organisations d'ici le 31 décembre 2025.

Friesens collabore activement avec les fournisseurs de papier et élabore des systèmes de suivi internes pour satisfaire à ces exigences, renforçant son engagement de longue date envers la durabilité et la certification de la chaîne de traçabilité du Forest Stewardship Council (FSC). Le présent document vous offre des renseignements sur le RDUE qui, nous l'espérons, pourront vous être utiles.

Pourquoi le RDUE a-t-il été adopté?

- Le RDUE a été adopté en réponse aux tendances alarmantes en matière de déforestation à l'échelle mondiale, plus de **420 millions d'hectares de forêt ayant été perdus entre 1990 et 2020**, principalement en raison de l'expansion agricole. Reconnaissant l'urgence de la situation, l'UE a établi sa stratégie de protection des forêts en **2019**, laquelle a mené à l'adoption officielle du RDUE en **juin 2023**, remplaçant ainsi l'ancien Règlement sur le bois de l'UE. L'entrée en vigueur du RDUE devait initialement avoir lieu en **décembre 2024**, mais elle a été reportée au **30 décembre 2025**. Pour Friesens, ce règlement renforce son engagement de longue date envers l'approvisionnement responsable et la protection de l'environnement.



Perspective de Friesens

Andrew Fennell

Chez Friesens, nous nous sommes depuis longtemps engagés à respecter l'environnement en nous approvisionnant avec du papier provenant de forêts gérées de manière responsable pour la production de livres et d'albums de fin d'études.

Dans le cadre de son engagement, Friesens maintient sa certification de la chaîne de traçabilité du FSC depuis 2004. Nous continuons de participer à ce programme et faisons l'objet d'audits annuels pour garantir notre conformité avec les normes du FSC, le plus récent ayant eu lieu en mars 2025, pour la norme FSC-STD-40-004 v 3-1.

Friesens s'engage à garantir que ses produits satisfont aux exigences du Règlement sur la déforestation de l'Union européenne.

En réponse au RDUE, nous collaborons activement avec nos fournisseurs de papier afin de déterminer leur capacité à fournir les données requises pour garantir la conformité avant la date limite du 31 décembre 2025. Les réponses des fournisseurs ont varié, certains ayant pleinement confiance de pouvoir respecter les exigences, tandis que d'autres pourraient ne pas être prêts d'ici la fin de l'année.

À la mi-septembre, 90 % des usines qui nous approvisionnent en papier nous avaient informés qu'elles s'attendaient à être prêtes et à pouvoir déposer les documents requis pour être en conformité avec le RDUE d'ici la fin de l'année. Chez Friesens, nous mettons activement en place une méthode de suivi interne pour surveiller l'utilisation de papier conforme au RDUE. Ce système nous aidera à fournir les données et les renseignements requis aux éditeurs afin de respecter les exigences en matière de déclaration prévues par le RDUE.

Nous restons déterminés à établir un processus solide de collecte et de fourniture de données pour garantir que Friesens est pleinement préparé à se conformer au RDUE d'ici la fin de 2025.



Foire aux questions sur le RDUE

Le Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE) est un instrument législatif important qui touche directement les fabricants et les éditeurs de livres. La présente foire aux questions vise à répondre aux questions fréquentes des professionnels du livre sur la conformité avec le RDUE. Il est essentiel de comprendre les exigences et les échéances pour vous assurer que vos expéditions ne seront pas refusées.

LE RDUE S'APPLIQUE-T-IL À MOI?

Le RDUE s'applique à vous si vous êtes un « exploitant » ou un « commerçant » qui met sur le marché de l'UE certains produits [comme le bois] (ou des produits fabriqués à partir de ceux-ci) [comme les livres!] ou les importe depuis l'UE.

Les éditeurs nord-américains qui exportent des livres en Europe (pour y être vendus) doivent se conformer au Règlement pour pouvoir les faire entrer dans l'UE. S'ils ne fournissent pas les données et les renseignements requis par le RDUE, les livres qu'ils expédient se verront refuser l'accès au marché de l'UE.

QUEL EST LE DÉLAI D'APPLICATION?

Le délai d'application dépend de la taille de votre entreprise :

Grandes entreprises : doivent être conformes avant le **30 décembre 2025**.

Petites et microentreprises (PME) : ont jusqu'au **30 juin 2026** pour se conformer.

Dans le cadre du RDUE, les PME sont définies comme des entreprises qui répondent à deux des trois critères suivants :

Moins de 50 employés

Chiffre d'affaires annuel inférieur à 10 millions d'euros

Total du bilan inférieur à 10 millions d'euros

QUI EST RESPONSABLE DE PRÉSENTER LES DONNÉES ET LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR LE RDUE LORS DE L'EXPORTATION DE LIVRES EN EUROPE (DESTINÉS À Y ÊTRE VENDUS)?

L'« exploitant » ou le « commerçant » est responsable de présenter les données et les renseignements requis par le RDUE lors de l'exportation de livres en Europe. Cela signifie que c'est **l'éditeur de livres** (l'« exploitant ») qui doit le faire.



COMMENT DOIT-ON PRÉSENTER LES DONNÉES ET LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR LE RDUE?

Pour présenter les données et les renseignements requis par le RDUE, vous devez remplir une **déclaration de diligence raisonnée (DDR)** par l'entremise du système d'information du RDUE, accessible par le **portail TRACES-NT**. Ce processus nécessite la collecte de données détaillées, notamment sur le type de produit, le pays d'origine et la géolocalisation des parcelles de production, puis l'évaluation et l'atténuation des risques liés à la déforestation. Après avoir soumis la DDR, vous recevrez un numéro de référence qui devra être associé à vos expéditions et fourni à vos partenaires en aval, comme preuve de conformité.

OÙ LES ÉDITEURS PEUVENT-ILS OBTENIR LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR LE RDUE?

Les fabricants de livres (comme Friesens) ont communiqué avec les usines de papier afin de savoir à quel moment, le cas échéant, elles seront en mesure de fournir les données et les renseignements requis par le RDUE. Dans la plupart des cas, elles ont répondu qu'elles pourraient le faire d'ici la date d'entrée en vigueur (30 décembre 2025).

Bien que les détails exacts ne soient pas encore définitifs, le processus sera probablement le suivant : les usines de papier enverront à Friesens les données et les renseignements requis par le RDUE qui ont trait à chaque expédition de papier livrée.

Friesens recueillera et conservera ces données et renseignements.

Lorsqu'un éditeur de livres aura besoin, pour un titre, des données ou des renseignements requis par le RDUE afin de pouvoir remplir une DDR dans TRACES-NT, il demandera les données ou les renseignements pertinents à Friesens (pour ce titre).

Friesens combinera les données et les renseignements requis par le RDUE concernant les différents éléments du livre ou du titre (papier texte, papier couverture, etc.).

Friesens enverra à l'éditeur l'ensemble des données et des renseignements requis par le RDUE.

Si vous savez déjà que vous exporterez des livres en Europe pour les vendre ou que vous prévoyez le faire, dites-le-nous! Plus tôt nous en serons informés, plus vite nous pourrons communiquer avec vous et vous fournir des précisions utiles pour vous et pour Friesens.



RDUE ou FSC

Le RDUE est-il différent des autres certifications de durabilité?

Chez Friesens, nous reconnaissons l'importance de la conformité réglementaire et de la certification volontaire dans la promotion d'une exploitation forestière durable. Le **Règlement sur la déforestation de l'UE (RDUE)**, appliqué par l'UE depuis juin 2023, est une disposition réglementaire obligatoire visant à interdire la mise sur le marché de l'UE de produits contribuant à la déforestation – comme le bois, le bœuf, le soja, le café et le cacao. Les entreprises doivent fournir une déclaration détaillée de diligence raisonnée, qui comprend la géolocalisation des parcelles de production, l'évaluation des risques et les stratégies d'atténuation connexes; ce processus est surveillé par le gouvernement et s'accompagne de sanctions pour les cas de non-conformité. En revanche, le **Forest Stewardship Council (FSC)**, établi en 1993, est une certification volontaire mondiale touchant principalement le bois et les produits forestiers. Le FSC met l'accent sur la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, les audits annuels et la vérification effectuée par des tiers, les cas de violation pouvant entraîner la perte de la certification. Le RDUE s'applique précisément au sein du marché de l'UE, tandis que le FSC est reconnu partout dans le monde. Friesens maintient la certification du FSC depuis 2004 – démontrant son engagement de longue date envers l'approvisionnement responsable et l'intégrité environnementale.



Quel est le rôle de chacun d'entre nous?

Usines de papier

Comme l'approvisionnement en papier commence par les usines qui utilisent la fibre de bois pour fabriquer le papier, celles-ci doivent fournir les données et les renseignements requis pour se conformer au RDUE. En vertu de ce dernier, les usines doivent être en mesure de retracer la provenance de leurs matières premières et de démontrer que les forêts à la source de leur approvisionnement sont gérées de manière durable en toute légalité.

Imprimeurs

Les imprimeurs transforment les matières premières en produits finis. Ceux-ci, comme Friesens, collaborent avec les fournisseurs pour s'assurer que tout le papier servant à la fabrication des livres pouvant être vendus en Europe satisfait aux exigences relatives à la traçabilité et à la diligence raisonnée énoncées dans le RDUE.

Éditeurs

Les éditeurs qui exportent des livres au sein de l'UE sont ultimement responsables de la conformité avec le RDUE. Les documents requis pour y exporter des livres doivent comprendre les numéros de référence et de vérification associés à la DDR (ces numéros sont générés lors de l'entrée des renseignements dans la base de données TRACES-NT).



Conformité des fournisseurs avec le RDUE

En date du 15 septembre 2025

Usine de papier	Nom du produit/papier	Catégorie	État de préparation au RDUE
Billerud	Anthem Plus	Papier texte couché	confirmé (usine/fournisseur)
Billerud	Sterling Ultra C1S	Papier couverture/jaquette	confirmé (usine/fournisseur)
Boise	Boise Offset	Papier texte non couché	pas encore confirmé
Ecological Fibers	Rainbow	Papier couverture et feuilles de garde	confirmé (usine/fournisseur)
Kruger	Krubeek	Papier texte non couché	confirmé (usine/fournisseur)
Lecta	Garda	Papier texte couché	confirmé (usine/fournisseur)
Moorim	Neostar	Papier texte couché	confirmé (usine/fournisseur)
Moorim	Neostar C1S	Papier couverture/jaquette	confirmé (usine/fournisseur)
Pixelle	Authors Tradebook	Papier texte non couché	confirmé (usine/fournisseur)
Domtar (Resolute)	Alternative Book	Papier texte non couché	confirmé (usine/fournisseur)
Domtar (Resolute)	Resolute Book	Papier texte non couché	confirmé (usine/fournisseur)
Domtar	Husky	Papier texte non couché	confirmé (usine/fournisseur)
Domtar	Cougar	Papier texte non couché	confirmé (usine/fournisseur)
RYAM	Kallima C1S et C2S	Papier couverture couché	confirmé (usine/fournisseur)
Sappi	Opus	Papier texte couché	ne sera pas prête
Sappi	Flo	Papier texte couché	ne sera pas prête
Sappi	Lustercote C1S	Papier couverture/jaquette	ne sera pas prête
Sustana	Sustana Enviro 100	Papier texte non couché	<u>100 % recyclé (exemption)</u>
Sustana	Sustana Satin 100	Papier texte non couché	<u>100 % recyclé (exemption)</u>
Sustana	Sustana Opaque	Papier texte non couché	confirmé (usine/fournisseur)
Sustana	Sustana Endleaf	Feuilles de garde	confirmé (usine/fournisseur)
Sylvamo	Williamsburg	Papier texte non couché	confirmé (usine/fournisseur)
Twin Rivers	Frontier Supreme	Papier texte non couché	pas encore confirmé
Westrock	Tango C1S et C2S	Papier couverture couché	confirmé (usine/fournisseur)